

Grade 12 Diploma Exams for NWT Students

Quick Facts for Students and Parents/Guardians

What are Diploma Exams?

Diploma exams are examinations which are administered to NWT students in select grade 12 courses that use Alberta curriculum. These exams are developed by Alberta Education, and have four main purposes in the NWT:

- to certify the level of individual student achievement in selected grade 12 courses;
- to report results to individual students as well as overall results to NWT residents;
- to ensure the establishment and maintenance of territorial standards for education programs;
- to assist schools, authorities, and the NWT in monitoring and improving student learning.

When are Diploma Exams administered?

Diploma exams are administered annually in January, April, June, August, and November according to the Alberta Education schedule posted in the *General Information Bulletin* at

<https://education.alberta.ca/diploma-exam-administration/general-information-bulletin>.

Are there any practice questions available to students before writing diploma exams?

Yes. Students can try out the released questions from previous diploma exams that are located at

<https://questaplus.alberta.ca/PracticeMain.html>.

How will results from Diploma Exams be shared with students?

Approximately 3 weeks after the administration of diploma exams, student results are available to students on myPass at <https://mypass.alberta.ca>.

In order to sign-up on myPass students will need their Alberta Student Number (ASN), a personal email, and a correct mailing address on file with Alberta Education. Students can access their ASN from their school, or by contacting NWT Student Records at (867) 767-9353 or student_records@gov.nt.ca. For assistance with myPass, NWT students can contact the Client Services Help Desk at Alberta Education at (780)-427-5318.

Want to know more?

More information and resources for diploma exams are available on the Alberta Education website at

<http://education.alberta.ca>.

The personal information for the Diploma Exams program is collected pursuant to sections 40(c), 41(1)(b) and 48(a) of the **Access to Information and Protection of Privacy Act**. **This information is used for assessing and certifying the achievement of students, and for program administration, student support programs and policy evaluation. Student information will be shared with the Department of Education, Culture and Employment and Alberta Education under the authority of the Act section 48(a) for the purpose of processing exams and marks, and assessing results according to course standards.**

Questions regarding the collection, use and disclosure of this personal information may be directed to Ms. Andrea Giesbrecht, Director of Education Operations and Development Division, Department of Education, Culture and Employment, 2nd Floor Lahm Ridge Tower, 4501-50th Avenue, Yellowknife, NT X1A 2L9, by email at andrea_giesbrecht@gov.nt.ca or by telephone at (867) 767-9353, ext. 71260.

If you have questions for Alberta Education specifically please contact: Ms. Deanna Shostak, Director, Diploma Programs, Student Learning Standards, Alberta Education, 6th Floor, 10044 -108 Street, 44 Capital Boulevard, Edmonton, Alberta T5J 5E6, by email at Deanna.Shostak@gov.ab.ca or by telephone at (780) 422-5160.



Examens de diplôme de 12^e année pour les élèves ténois

Renseignements à l'intention des élèves et des parents ou des tuteurs

Que sont les examens de diplôme?

Les examens de diplôme sont des examens que les élèves ténois de 12^e année passent dans certaines matières tirées du programme scolaire albertain. Ils sont élaborés par Alberta Education, et leurs principaux objectifs aux Territoires du Nord-Ouest (TNO) sont les suivants :

- attester du niveau de réussite scolaire de chaque élève de 12^e année dans certaines matières;
- indiquer les résultats à chaque élève et les résultats globaux aux Ténos;
- garantir la mise en place et la mise à jour de normes territoriales concernant les programmes d'éducation;
- aider les écoles, les administrations scolaires et les TNO à contrôler et à améliorer l'apprentissage des élèves.

Quand les examens de diplôme ont-ils lieu?

Les examens de diplôme sont organisés chaque année en janvier, en avril, en juin, en août et en novembre, conformément au calendrier d'Alberta Education publié dans le bulletin d'information générale au

<https://education.alberta.ca/diploma-exam-administration/general-information-bulletin>.

Existe-t-il des exemples de questions que les élèves peuvent travailler avant de passer des examens de diplôme?

Oui. Les élèves peuvent essayer de répondre aux questions des anciens examens publiés à l'adresse

<https://questaplus.alberta.ca/PracticeMain.html>.

Comment les résultats des examens de diplôme sont-ils transmis aux élèves?

Les résultats sont publiés sur le site myPass au <https://mypass.alberta.ca> environ trois semaines après que les élèves ont passé les examens.

Pour ouvrir une session sur le site Web myPass, les élèves auront besoin de leur numéro d'apprenant de l'Alberta et d'une adresse courriel personnelle. Ils devront également avoir fourni une adresse postale valide à Alberta Education. Les élèves peuvent obtenir leur numéro d'apprenant de l'Alberta auprès de leur établissement scolaire ou en communiquant avec le Service des dossiers scolaires des TNO par téléphone au 867-767-9353 ou par courriel à l'adresse student_records@gov.nt.ca. Pour obtenir de l'aide au sujet du site myPass, les élèves ténois peuvent communiquer par téléphone avec le service d'aide à la clientèle d'Alberta Education au 780-427-5318.

Vous voulez en savoir plus?

Vous trouverez des renseignements et des ressources supplémentaires au sujet des examens de diplôme sur le site Web d'Alberta Education au <http://education.alberta.ca>.

Les renseignements personnels utilisés dans le cadre du programme des examens de diplôme sont collectés conformément aux alinéas 40c), 41(1)b) et 48a) de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Ils sont utilisés pour évaluer et certifier les résultats des élèves, ainsi que pour administrer des programmes et examiner des programmes et des politiques d'aide aux élèves. Ces données seront transmises au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation et à Alberta Education en vertu de l'alinéa 48a) de la Loi, afin de traiter les examens et les notes et d'évaluer les résultats selon les normes des cours.

Vous pouvez poser vos questions au sujet de la collecte, de l'utilisation et de la divulgation de ces renseignements personnels à M^{me} Andrea Giesbrecht, directrice des Services aux organismes scolaires du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Tour Lahm Ridge, 2^e étage, 4501, 50^e Avenue, Yellowknife NT X1A 2L9, par courriel à l'adresse andrea_giesbrecht@gov.nt.ca ou par téléphone au 867-767-9353, poste 71260.

Si vous avez des questions directement destinées à Alberta Education, veuillez communiquer avec M^{me} Deanna Shostak, directrice des Programmes des diplômes, Normes d'apprentissage des élèves, Alberta Education, 6^e étage, 10044, 108^e Rue, 44, boulevard Capital, Edmonton AB T5J 5E6, par courriel à l'adresse Deanna.Shostak@gov.ab.ca ou par téléphone au 780-422-5160.

